



TP librement inspiré du travail de Delphine Longuet, enseignante-chercheuse à Polytech Paris-Sud, merci à elle.

1. EXERCICES

Modéliser chacune des phrases ci-dessous par un diagramme de classes. Attention, certaines contraintes ne sont pas représentables avec un diagramme de classes, à vous de les retrouver.

- 1. Un répertoire contient des fichiers.
- 2. Un e-mail est composé d'un objet et d'un contenu, est adressé à des destinataires et peut contenir des pièces jointes.
- 3. Dans un pays se trouvent des villes, dont une est la capitale. Une ville peut être jumelée à une ville d'un autre pays.
- 4. Une ligne de métro relie un ensemble de stations selon un ordre. Une station peut apparaître sur plusieurs lignes mais ne peut pas être présente plusieurs fois sur la même ligne.
- 5. Une commande de pizzas est composée d'une ou plusieurs pizzas proposées à la carte, chaque pizza pouvant être présente plusieurs fois dans la commande.
- 6. Un stagiaire à l'Afpa est caractérisé par son nom, son prénom, son âge. Il suit une seule formation menée par un ou plusieurs formateurs. Un formateur peut mener une ou plusieurs formations. Chaque formation a un et un seul formateur référent.
 - Il peut exister une hiérarchie entre les formateurs (un formateur peut, mais ce n'est pas une obligation, gérer d'autres formateurs).
- 7. Un dessin est soit une forme géométrique simple (point, ligne, cercle), soit un groupe de dessins.
- 8. Un freelance (caractérisé par son nom, son prénom, son numéro SIRET) peut travailler pour plusieurs entreprises (nom, numéro SIRET, nb. employés). Une entreprise peut embaucher plusieurs freelances. On cherche à modéliser les dates de début et fin des des missions des freelances ainsi que le salaire obtenu pour la mission. Indice : se renseigner sur les classe d'association

CREDITS

ŒUVRE COLLECTIVE DE l'AFPA Sous le pilotage de la DIIP et du centre d'ingénierie sectoriel Tertiaire-Services

Equipe de conception (IF, formateur, mediatiseur)

Michel Coulard – Formateur Evry Chantal Perrachon – IF Neuilly sur Marne

Date de mise à jour : 16/04/2024

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle.

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »